

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

dans nos régions

Projet de l'Hydro dans Charlevoix

BAIE-SAINT-PAUL — Le projet d'aménagement d'une centrale électrique à accumulation par pompage au lac Louis, à une trentaine de milles au nord de Baie-Saint-Paul, n'est pas considéré comme prioritaire par l'Hydro-Québec. Un projet, pour le même type d'aménagement au lac Delany, dans le comté de Portneuf, serait plus élaboré. C'est ce qu'on laisse entendre à l'Hydro-Québec, en mentionnant que le projet de Charlevoix n'est pas encore complété, alors que celui de Portneuf est sur le point d'être déposé au conseil d'administration de la compagnie. L'élaboration du projet du lac Louis aurait subi quelques retards en cours de route, en raison de certaines difficultés techniques qu'il a fallu résoudre.

Branle-bas chez les femmes

THETFORD MINES — Les associations féminines de la région de l'Amiante sont invitées à participer à un colloque qui se tiendra le samedi 10 mars, à l'école polyvalente de Theftford Mines, pour étudier en profondeur la brochure du Conseil du statut de la femme "Pour les Québécoises: égalité et indépendance".

Déficit accumulé de \$25,126

PRINCEVILLE — La ville de Princeville a enregistré un léger déficit de \$1,861 au terme de l'exercice financier de 1978, portant ainsi le déficit accumulé à \$25,126. Les revenus se sont chiffrés par \$943,924 cependant que les dépenses se sont élevées à \$945,785. La municipalité a une dette obligataire de \$2,252,697.

Six protecteurs de la jeunesse

THETFORD MINES — Le ministère québécois de la Justice vient de désigner quatre personnes de la région de l'Amiante pour le représenter dans le cadre de l'application de la loi 24 sur la protection de la jeunesse. Il s'agit des agents Robert Bourret et Denis Gosselin, de la sûreté municipale de Theftford, du caporal Rémi Poulin, de la Sûreté du Québec, du bureau de Theftford, de Laurent Côté, chef de la police municipale de Disraeli, de M. Paul Lecuyer, entrepreneur en construction de Theftford, et de Mme Noëlla Gamache, secrétaire de l'avocat Maurice Warren, de Theftford.

Un projet OSE en fumée

PERCE — C'est dans le cadre de son programme de solidarité économique (OSE) que le gouvernement du Québec avait subventionné la construction d'un premier bateau de pêche en fibre de verre de 45 pieds, qui a été complètement détruit lors de l'incendie du chantier maritime des Pêcheurs unis Inc., la semaine dernière. Le cordier-caseyeur de 45 pieds devait avoir pour port d'attache Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, et servir pour la pêche aux crabes et les espèces de fonds. Sa cale devait avoir une capacité de 30,000 livres.

Sommet économique Rive-sud

LEVIS — Les militants péquistes du comté de Lévis souhaitent que le gouvernement du Québec organise un mini-sommet économique sur le développement de la Rive-sud, d'ici le mois de juin. Selon la résolution adoptée lors du congrès de comté, tous les agents économiques des six comtés de la Rive-sud dont le développement est lié, Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Montmagny devraient y participer. De plus, les congressistes ont souhaité que le gouvernement canadien choisisse Lauzon, plutôt que les provinces de l'Est, pour aménager une cale sèche de 100,000 tonnes, dont la construction est imminente.

Embouteillage de gaz naturel

SAINT-FLAVIEN — C'est en 1979 que la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) amorcera la commercialisation du gaz naturel, en entreprenant l'embouteillage du gaz à ses puits de Saint-Flavien et de Villers, comté de Lotbinière. Ce gaz doit être revendu aux consommateurs de la région du Québec métropolitain, par l'entremise de la société GASBEC, selon une entente déjà conclue.

Du bran de scie utile

SAINT-RAYMOND — Un industriel de Saint-Raymond de Portneuf, M. Pierre Frenette, démontre depuis deux ans qu'il est possible d'utiliser avec profit le bran de scie, une matière première qui est trop souvent brûlée ou jetée. Grâce à une subvention d'environ \$60,000 accordée dans le cadre de l'Opération solidarité économique, M. Frenette s'intéresse à la mise en marché d'une gamme de produits tels un nettoyeur à fourrure, de la litière stérilisée pour animaux domestiques, de la poudre à balayer, un absorbant d'huile dans les garages et les usines, ainsi que du remplissage pour bâtons de dynamite.

On ne veut plus de "spoutnik"

CARLETON — La Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie Inc. est heureuse que Via-Rail songe à assurer la liaison Gaspé-Matapédia avec un autorail diesel, mais elle ne veut pas que le "spoutnik" fasse une nouvelle apparition sur ce circuit. On souhaite plutôt l'utilisation de nouveaux véhicules plus confortables et d'atmosphère agréable. La chambre a également informé Via-Rail des dangers qui concernent la correspondance entre les trains Gaspé-Matapédia et celui des Maritimes. Cette attente ne devrait pas excéder 20 minutes, dit-on, et il faudrait s'assurer que les voyageurs seront à l'abri et non pas sur le quai de la gare en attendant leur correspondance.

Baie-Comeau et Hauterive

'Un bon pas' accompli vers la fusion des deux hôpitaux

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la Côte-Nord doit divulguer, aujourd'hui, quelques propositions soumises mardi soir aux représentants de l'hôpital général de Baie-Comeau et de l'Hôtel-Dieu de Hauterive, en vue d'une fusion de ces deux centres hospitaliers en une seule entité constituée de deux pavillons.

"Un bon pas a été fait", s'est limité à dire, hier, M. Marc Bilodeau, conseiller en communication au CRSSS. Un document de six pages préparé par le conseil régional et relatif à ce dossier, a été expédié aujourd'hui au ministère des Affaires sociales, avant de le rendre public.

Les trois parties engagées dans ce dossier, soit les représentants des deux hôpitaux et ceux du CRSSS, ont convenu de se revoir le 20 mars prochain. Il est possible que le secret qui a entouré jusqu'ici ces pourparlers soit levé, a-t-on indiqué, hier.

Par ailleurs, LE SOLEIL a pu apprendre, de source fiable, que les représentants de l'hôpital de Baie-Comeau se sont montrés intéressés par les propositions faites et accepteraient une éventuelle fusion, moyennant l'établissement de modalités claires.

Ce sont les administrateurs du CRSSS qui ont relancé, en décembre dernier, ces discussions sur une fusion de ces deux hôpitaux situés à cinq milles l'un de l'autre. Ces dernières années, plusieurs tentatives de rapprochement ont avorté en cours de route.

Les dirigeants du CRSSS avaient noté, en décembre, "l'urgence d'abolir la duplication coûteuse et inutile des services au profit du développement de services manquants et nécessaires".

Le droit de toutes les catégories de patients d'obtenir des services médicaux de qualité et, la reconnaissance de la très grande complémentarité des services à être dispensés par les deux hôpitaux, constituaient deux autres raisons d'intervenir, selon les administrateurs du CRSSS.

Rappelons qu'une controverse existe dans la région de Hauterive et Baie-Comeau, depuis quelques années, à propos de la vocation des centres hospitaliers.

Finalement, le ministre Lazure a décrété que l'hôpital de Hauterive serait le centre pour soins aigus; des travaux de \$3 millions ont été entrepris en novembre dernier afin de porter le nombre de lits à 174 dans cette institution.

L'hôpital de Baie-Comeau, avec ses 70 lits, et qui devait être l'institution pour soins aigus, a reçu la vocation de centre pour soins prolongés et psychiatriques.

La colère des citoyens de ces deux villes jumelles semble s'être apaisée depuis quelques mois, et surtout depuis que le CRSSS est intervenu directement dans le dossier en favorisant publiquement la fusion dans les plus brefs délais.

Faits divers

par Lucien LATULIPPE

Un total de 106 plaintes a été porté contre 11 adolescents de Rimouski par la police de cette ville. Les dossiers sont entre les mains du Protecteur de la jeunesse.

Les jeunes gens auraient volé plusieurs autos et ils auraient aussi commis de nombreux cambriolages au cours de 1978. Peu de butin a été récupéré, si ce n'est les autos dont quelques-unes étaient lourdement endommagées.

Deux autres jeunes gens de Rimouski seraient les auteurs de trois vols à main armée qui ont eu lieu il y a quelques mois. L'un a 17 ans et il a été arrêté. L'autre a 19 ans, mais il est encore au large. Un mandat d'arrestation a été émis contre lui.

Les hold-up se sont déroulés au motel Colonial, dans un comptoir d'escompte et dans une salle de billard. Ils leur ont rapporté de l'argent.

Les trois vols qualifiés ont été commis par un individu masqué et armé d'un fusil coupé. Le complice attendait à l'extérieur. L'enquête policière a été menée par le détective à l'extérieur. L'enquête policière a été menée par le détective Jean Beaulieu.

Heurté à mort

Un adolescent a été tué, hier soir, sur la route 138 aux Escoumins, sur la Côte-Nord. Steve Caron, âgé de 13 ans, fils de M. Alfred Caron, des Escoumins, est mort peu après son arrivée à l'hôpital Saint-Alexandre de cette municipalité.

La Sûreté du Québec précise que la tragédie a été enregistrée vers 21h. La camionnette qui a heurté le piéton ne s'est pas immobilisée sur le champ. Des agents du poste de Tadoussac avaient entrepris leurs recherches lorsque le

conducteur impliqué est venu les rencontrer.

L'enquête du coroner a été ouverte, ce matin, et M. Georges Archambault l'a ajournée à une date indéterminée.

Chauffetterie en cause

Une chauffetterie électrique serait à l'origine de l'incendie qui a entraîné la mort de Mme Aldoria Grenier, âgée de 28 ans, et de son fils Mario, âgé de trois ans, à Paspébiac, en Gaspésie.

L'enquête menée par la Sûreté du Québec a permis de constater un trou dans le plancher près de la dite chauffetterie. M. Grenier a échappé au sinistre.

Le couple habitait une maison mobile à laquelle avait été ajoutée une annexe qui servait de chambre à coucher. Le feu a éclaté le matin du 17 février dernier.

M. Grenier a été éveillé par les cris de son épouse. Il s'est échappé difficilement. Il a subi des coupures aux mains et il a les cheveux grillés.

Mme Grenier a péri en allant secourir son fils. Tous deux ont été trouvés enlacés dans la chambre située dans l'annexe.

Explosion

L'incendie qui a détruit la maison de Mme Albert Poirier, à Chandler, le 17 février dernier, est aussi d'origine accidentelle. A la suite d'une défectuosité quelconque, une fourniture à l'huile a fait explosion et elle a été projetée à travers un mur pour aboutir dans la rue. Bien qu'il soit infirme, M. Poirier a pu s'échapper indemne.

D'autre part, l'enquête sur l'incendie du bar salon Le Gadus, à Newport, se poursuit. Un réservoir de gaz propane semble en cause. Cet incendie est survenu le 24 février dernier et il a entraîné des pertes de plus de \$100,000.

Le Vendredi Soir a cessé de paraître

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'hebdomadaire Vendredi Soir, dont le territoire s'étendait de Trois-Pistoles à Les Boules, a cessé de paraître.

C'est ce qu'a annoncé hier matin le

L'Hydro aura un édifice de \$13 millions

SEPT-ÎLES (G.O.) — Les employés de l'Hydro-Québec en poste à Sept-Îles devaient aménager, en mai 1980, dans un nouvel édifice, les travaux pour cet immeuble débuteront en mai prochain.

L'Hydro-Québec vient de signer un contrat de \$13,2 millions avec la firme Hervé Pomerleau Inc., de Saint-Georges de Beauce, pour la construction de cet édifice qui regroupera tous les services de l'Hydro-Québec sous un même toit, dans le parc industriel de Sept-Îles.

L'immeuble, d'une superficie de 82,500 pieds carrés, s'élèvera sur un vaste terrain de près d'un million de pieds carrés dans le parc industriel de Sept-Îles.

président du conseil d'administration du journal, M. Alain Côté, précisant dans son message laconique, que la direction en était venue à cette décision lundi dernier, après une analyse sérieuse de la rentabilité du journal.

Le Vendredi Soir fut publié pour la première fois le 15 septembre dernier et a publié 24 numéros, distribués gratuitement de Trois-Pistoles à Les Boules, avec un tirage régulier de 17,000 copies.

Cette tâche qui m'incombe aujourd'hui, de dire M. Côté, ne s'effectue pas sans une certaine tristesse, puisque nous sommes conscients que la population locale et régionale se verra privée d'un média dont la qualité, la présentation graphique, la diffusion et la journée de parution le distinguaient des autres hebdo.

Après avoir rendu hommage à la dizaine d'employés qui ont contribué à la publication du journal et qui se trouvent ainsi mis à pied, M. Côté a rappelé que six hebdo sont distribués sur le territoire que couvrait le Vendredi Soir et que ce dernier a été victime d'une guerre des prix qui s'est faite, dans le domaine de la publicité.

Certes, a reconnu M. Côté, une étude de rentabilité a précédé la publication du journal, mais entre les chiffres et la réalité, il y a une différence. Et selon le président, l'étude de rentabilité ne justifiait pas, même à long terme, la poursuite de la publication. Le dernier numéro du journal a donc été publié vendredi, le 23 février.



SOLDE

D'HIVER TISSÉMENT

CT-911
TELECOULEUR
PORTATIF
TRANSISTORISÉ
A ÉCRAN DE 20"

Coffret tout bois fini
noyer. Doté de la
Coloration intégrale
Luminar II, tube-écran
à lentille de focalisation
supplémentaire, châssis tout-transistors
Hitachi, réglage fin pré-ajusté VHF, commande C.A.F. pour
mise au point automatique, syn-
taxisateur UHF à détente avec 70
positions.

**GARANTIE DE 3 ANS
SUR PIÈCES ET
MAIN-D'OEUVRE** (5 ANS TRANSISTORS)



**TOUTE
GRANDEUR
DE 13" à 20"**

PRIX D'HIVER TISSÉMENT

Le Monte Carlo FT270/AA270 fait
preuve que le son et la qualité
ne coûtent pas nécessairement cher.

Le Monte Carlo:

- un amplificateur d'une puissance de 25 watts RMS par canal
- un stéréo-tuner AM/FM avec
indicateurs de syntonisation
- table tournante semi-automatique 2
vitesses, entraînée par courroie
(courroie comprise) pour meilleure
reproduction du son
- un système de haut-parleurs à 3 voies.

\$849

TéléVision R.P. INC.

(PARADIS T.V. SERVICE)

2501, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Québec - 527-6498

VENTE — SERVICE

GARANTIE:
3 ANS SUR PIÈCES
ET MAIN-D'OEUVRE

BONNES
CONDITIONS
DE PAIEMENT
SUR PLACE

CHARGES
VISA

CHARGES
VISA

LE 8 MARS

JOURNÉE DU FRANÇAIS

L'Association nationale des secrétaires (section de Québec) en collaboration avec CAFE* vous invite à faire l'évaluation de votre connaissance du français écrit.

Prenez une heure de votre temps. Inscrivez-vous à notre examen avec questions à choix multiples.

Les résultats seront communiqués personnellement à chacun des participants. L'Office de

la langue française offre les trois premiers prix (\$500-\$250-\$100) et remettra un exemplaire du livre "Le français au bureau" à chaque participant.

Frais d'inscription \$3. - étudiant \$2. Veuillez remplir le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse indiquée.

Dernière chance, inscrivez-vous immédiatement.

Cochez le centre d'examen de votre choix:

L'Assurance-Vie Desjardins 10h ☐
200, avenue des Commandeurs, Lévis 14h ☐

Université Laval, Pavillon DeKoninck 11h30 ☐
Amphithéâtre 2A 15h30 ☐
Amphithéâtre 1A

Hôtel de Ville de Québec 15h ☐
2, rue Desjardins, Québec

CEGEP Lével 10h ☐
1300, St-Amand, Québec
Amphithéâtre 1101-1106 11h ☐
Hôpital du Saint-Sacrement 13h ☐
1050, Chemin Sainte-Foy, Québec
Salle de cours R-3

Pavillon De Koninck 10h ☐
Groupe La Laurentienne 14h ☐
500, Grande Allée est
Salle Laurentienne

Riv-de-Jacques

*Cours autodidactique de français écrit, Université de Montréal

NOM _____

ADRESSE _____

TEL. RES. _____

BUR. _____

EMPLOYEUR _____

ADRESSE _____

Retourner à: Mlle Marlène Mathieu
Dupuis, Côté & Associés
Ingénieurs conseils
1057, avenue des Érables
Québec, G1R 2N1

Chèque joint \$
Payé à l'ordre de l'Association nationale des Secrétaires
(section de Québec)

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Au palais de justice

par Lucien LATULIPPE

Un détenu de la prison de Baie-Comeau a été trouvé coupable de possession de drogue dans le but d'en faire le commerce. Richard Castonguay, âgé de 25 ans, de Baie-Comeau, connaît sa sentence le 23 du mois courant.

Le même jeune homme est aussi accusé de tentative d'évasion à la prison de Baie-Comeau, le 7 juillet dernier. Sur cette accusation, le juge Gilles Lahaye a ajourné son jugement au 23 du courant également.

Les deux accusations ont été portées à la suite d'un incident survenu à la prison de Baie-Comeau, le même jour, soit le 7 juillet dernier. La cour a ordonné la non-publication des témoignages dans cette cause.

Evasion

Raynald Roussy, âgé de 19 ans, et Alain Gaumond, âgé de 26 ans, tous deux de Port-Cartier, ont été accusés de sequestration et d'évasion d'une garde légale au palais de justice de Baie-Comeau. Le juge Gilles Lahaye a fixé leur enquête préliminaire, le 20 du mois courant.

Tous deux se sont évadés de la prison de Baie-Comeau, le 13 février dernier, vers 21h15. Ils se sont livrés à la police de Port-Cartier quelque 28 heures plus tard.

Roussy et Gaumond sont soupçonnés du meurtre d'Emile Ringuette, âgé de 33 ans, de Port-Cartier, qui a été abattu de coups de feu, le 13 août dernier, à la porte d'un hôtel. Le procès de Roussy a débuté, lundi dernier, au palais de justice de Baie-Comeau devant un jury formé de cinq femmes et de sept hommes. Le juge Louis Dorion est sur le banc.

Aux assises

Trois jeunes gens de la Côte-Nord ont été envoyés aux assises pour y subir leur procès pour deux vols à main armée. L'un est soupçonné d'avoir participé aux deux crimes. Les deux autres auraient pris part à l'un ou à l'autre.

L'enquête préliminaire a été présidée par le juge Gilles Lahaye au palais de justice de Baie-Comeau. Me Pierre Michaud est le représentant de la Couronne dans cette affaire.

Les deux hold-up ont eu lieu à Hauterive. Le 3 février dernier, deux individus armés d'un couteau ont dérobé \$250 au Provisoir du boulevard Lafleche. Le lendemain, ils ont tenté le même coup au restaurant La Bonbonnière, de la rue Puygallon.

A Rivière-du-Loup

D'autre part, deux jeunes hommes d'environ 25 ans ont été accusés de possession de drogue dans le but d'en faire le commerce et leur enquête préliminaire a été fixée en mai prochain.

Le juge Marcel Dionne a exigé un cautionnement de \$10,000 par

une tierce personne pour leur liberté provisoire. Me J. Casgrain est le représentant du ministère de la Justice dans cette cause.

Les deux prévenus avaient été arrêtés, avant-hier, par la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup. Du hasch pour une valeur de \$1,000 aurait été trouvé en leur possession.

C'est aujourd'hui que le juge Dionne doit prononcer la sentence d'un père de famille accusé de grossière indécence sur ses propres enfants.

A Rimouski

Trois accusations ont été portées, au palais de justice de Rimouski, hier, contre Mario Corbin, âgé de 27 ans, sans adresse fixe. Tout cautionnement lui a été refusé par le juge Sarto Cloutier.

Les accusations sont tentative de vol qualifié, déguisement en vue de commettre un acte criminel et utilisation d'une arme lors de la perpétration d'un crime. Elles font suite à la tentative de hold-up qui s'est déroulée, avant-hier matin, à l'hôtel Manoir Saint-Laurent, situé à Luceville.

Gary Girard, âgé de 20 ans, de Rimouski, a aussi été accusé d'avoir participé à la même tentative de vol qualifié et tout cautionnement lui a également été refusé.

Un autre jeune homme de Rimouski a aussi comparu pour le même délit, mais il a obtenu sa liberté provisoire sous certaines conditions. L'enquête préliminaire du trio a été fixée au 26 du mois courant.

Vers 3h15 mardi dernier, un individu s'est présenté à l'hôtel. Il portait une cagoule et il était armé d'un fusil .12. Dans le bar à ce moment-là, il y avait trois clients, une serveuse et le propriétaire.

"C'est un hold-up, donne-moi l'argent", aurait dit le "cagouillard". Le propriétaire a refusé et il a réussi à désarmer le voleur pour le remettre ensuite à la police.

Dans la bousculade, un coup de feu a claqué. Le projectile a traversé le comptoir du grill, mais personne n'a été touché. Le "cagouillard" est entré seul. Ses deux présumés complices l'attendaient dans une auto et ils ont été retracés quelques heures après le délit.

Me Ivan Fortin est l'avocat de la Couronne dans cette poursuite. Les accusés ont Me Oscar Racine comme avocat. Les agents Gilles Tremblay et Denis Vaillancourt, de la Sûreté du Québec à Rimouski, ont enquêté sur ce crime.

Port-Cartier

La coop d'alimentation ouvrirait en octobre ou novembre prochain

par Gilles OUELLET

PORT-CARTIER — Si tout va bien, la coopérative d'alimentation de Port-Cartier pourrait ouvrir ses portes en octobre ou novembre prochain.

En présence de représentants de la Fédération des magasins Coop et du ministère des Institutions financières, les promoteurs de cette coopérative ont fait le point sur leur projet, hier, à l'occasion d'une conférence de presse donnée pour annoncer l'intensification du recrutement d'ici la fin d'avril prochain.

Le comité provisoire mis sur pied en novembre dernier a révélé que 575 membres avaient à ce jour souscrit \$100 chacun dans ce projet. L'objectif est de 1,000 membres d'ici la fin d'avril.

Les promoteurs tiendront des assemblées générales des membres et comptent sur l'aide du service d'animation coopérative de la Fédération des magasins Coop, de même que sur un animateur-recruteur, pour atteindre cet objectif.

Cité des bâtisseurs

Engagement d'une permanente et deux projets d'habitation

par Gilles OUELLET

BAIE-COMEAU — Fondé il y a un mois seulement, le groupe Cité des bâtisseurs Inc., à Baie-Comeau et Hauterive, a déjà retenu les services d'une permanente, et travaille sur deux projets d'habitation.

Le président de ce groupe, M. Michel Fortin, de Baie-Comeau, a annoncé l'engagement d'une animatrice sociale, Mlle Edith Cyr, comme permanente de cet organisme sans but lucratif voué à encourager l'habitation coopérative.

Cité des bâtisseurs Inc. a d'ailleurs obtenu une subvention de \$27,000 de la Société d'habitation du Québec afin d'embaucher un agent qui aidera la population dans les questions d'habitation.

Le bureau de Mlle Cyr sera situé dans les locaux du Conseil régional des loisirs, à Hauterive.

M. Gilles Gauvin, de la Fédération des magasins Coop, n'a pas assuré l'engagement d'un permanent pour ce projet ou pour la Côte-Nord d'ici la fin d'avril, mais il a clairement indiqué qu'une personne viendra assurer une permanence pour une période possible de six mois.

Par ailleurs, M. Yvon Beaulieu, du service du développement à la Fédération des magasins Coop, a expliqué qu'une étude socio-économique est présentement en cours à Port-Cartier dans le but de déterminer quel type de coopérative conviendrait le mieux aux besoins des consommateurs: une coopérative de type conventionnel, un cooprux, ou un club alimentaire. Cette étude devrait être complétée pour le 20 avril.

Financement

Dans l'hypothèse qu'un magasin de 24,000 pieds carrés réponde aux besoins de cette ville de 12,000 habitants, il en coûterait au bas mot \$1,5 million pour construire et aménager un édifice neuf, selon les représentants de la Fédération des magasins Coop.

En plus des parts sociales, les promoteurs frapperont à la porte des caisses populaires, des Caisses d'épargne et de crédit, à la Société de développement coopératif, de même qu'au programme OSE pour la création d'emplois.

Le programme OSE a aidé huit coopératives au Québec cette année, et les promoteurs de Port-Cartier ont déjà demandé une participation de \$125,000.

Pour le reste, les responsables de ce projet devront emprunter à des taux qu'ils espèrent préférentiels, dans la mesure du possible.

Il y aurait aussi une possibilité de

location de locaux, a-t-on laissé entendre, hier, puisque rien n'est arrêté à propos d'une construction.

Pour le moment, l'accent sera mis sur un recrutement intensif et systématique des membres; les actuels membres de cette coopérative en voie de formation seront appelés à une assemblée générale, probablement la semaine prochaine, selon M. Normand Provençal, membre du comité provisoire.

Les deux principaux marchés d'alimentation de Port-Cartier sont contrôlés par Provigain. Plusieurs consommateurs viennent acheter à Sept-Îles, soit 80 milles de route, dans l'espoir d'épargner un peu...

Une réorganisation possible des services psychiatriques

RIMOUSKI — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de

la région 01 a récemment adopté un rapport recommandant une réorganisation des services psychiatriques offerts à la population de la région Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Ce rapport propose un changement dans la façon même d'aborder les problèmes psychiatriques.

Le document de quelque 30 pages fonde la réorganisation sur ce qui est appelé la psychiatrie communautaire. La base de celle-ci repose sur l'existence d'équipes multidisciplinaires de professionnels de la santé et de services sociaux. Le patient est d'abord pris en charge par une équipe de secteur, composée d'un omnipraticien, d'un psychologue, d'une infirmière psychiatrique et d'un travailleur social. Si son état le nécessite, ce même patient peut être référé à une équipe de base, composée, en plus de professionnels de l'équipe de secteur, d'au moins un psychiatre.

La priorité est mise sur le développement de services externes en psychiatrie. L'hospitalisation se fait en dernier ressort et doit être limitée au maximum. Il s'agit d'une modification en profondeur si l'on se réfère à ce qui existe actuellement. La région 01 est surdéveloppée, c'est-à-dire nettement au-dessus de la norme provinciale, pour le nombre de lits en centre hospitalier psychiatrique. Par contre, on constate l'absence ou la faible existence dans la plupart des secteurs de la région de services psychiatriques externes.

En vertu de ce rapport, le CRSSS-01 recommande donc la formation de quatre équipes de base rattachées aux centres hospitaliers suivants: Mont-Joli, Sanatorium Ross de Gaspé, des Monts, et Maria.

Viscount No 1.

Au moins 30% plus douce que Médaille.



La cigarette la plus douce au pays.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg, nicotine 0.07 mg.

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCAITIÈRE
COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DU DEPOT DU ROLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle général de perception de la Ville de La Pocatière pour l'année 1979, comprenant les taxes foncières, taxes locataires, taxes d'affaires, taxes sur les maisons mobiles, taxes de cueillette des vidanges, taxes sur les institutions et maisons d'enseignement, a été complété et est déposé à mon bureau en l'Hôtel de Ville, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures à douze heures et de treize heures trente à dix-sept heures (9h à 12h et 13h30 à 17h).

AVIS PUBLIC est aussi donné que je procéderai à l'envoi des copies de la loi dans les soixante jours suivant le présent avis.

DONNE A VILLE DE LA POCAITIÈRE
CE 28e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER
1979.

JEAN-PAUL MERCIER, trésorier
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCAITIÈRE
Comte de Kamouraska
GOR 120

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITEE Avis aux soumissionnaires PROJETS:

- Refectoire de divers toits (projeté à froid) bte Mont Apica, P.Q.
Dossier: MA 960 10
- Application par hélicoptère d'herbicide, bte Valcartier, P.Q.
Dossier: VR 962 10
- Réparations de murs de pierre enduits divers de la ville de Québec, P.Q.
Dossier: VR 963 10

La date limite de réception des soumissions pour les projets mentionnés ci-dessus a été prolongée à 20h00 p.m., heure avancée de l'Est,

pour (a) ci-dessus:

LE MERCREDI 2 MAI 1979

pour (b) ci-dessus:

LE JEUDI 3 MAI 1979

pour (c) ci-dessus:

LE VENDREDI 4 MAI 1979

W.J. Mulick, Secrétaire

Construction de Défense (1951)

Limitee

2323, Promenade Riverside

12e étage, Immeuble SBI

Ottawa, Ontario

K1A 0K3

Une publicité bien pensée,
c'est de l'argent bien placé!

CITÉ DE SILLERY

APPEL D'OFFRES

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de deux (2) automobiles pour le Service de la Police.

On peut se procurer les formules de soumissions et autres documents au bureau du service des achats, à l'Hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire.

Chaque soumission devra être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la fourniture de deux automobiles".

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 14:00 heures, le vendredi 16 mars 1979, et seront ouvertes publiquement le même jour en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery, à compter de 14:00 heures.

La Cité de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier de la Cité
Georges Gravel, ing., a.g.

SILLERY, 20 février 1979.

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

dans nos régions

Projet de l'Hydro dans Charlevoix

BAIE-SAINT-PAUL — Le projet d'aménagement d'une centrale électrique à accumulation par pompage au lac Louis, à une trentaine de milles au nord de Baie-Saint-Paul, n'est pas considéré comme prioritaire par l'Hydro-Québec. Un projet, pour le même type d'aménagement au lac Delaney, dans le comté de Portneuf, serait plus élaboré. C'est ce qu'on laisse entendre à l'Hydro-Québec, en mentionnant que le projet de Charlevoix n'est pas encore complété, alors que celui de Portneuf est sur le point d'être déposé au conseil d'administration de la compagnie. L'élaboration du projet du lac Louis aurait subi quelques retards en cours de route, en raison de certaines difficultés techniques qu'il a fallu résoudre.

Branle-bas chez les femmes

THETFORD MINES — Les associations féminines de la région de l'Amiante sont invitées à participer à un colloque qui se tiendra le samedi 10 mars, à l'école polyvalente de Thetford Mines, pour étudier en profondeur la brochure du Conseil du statut de la femme "Pour les Québécoises: égalité et indépendance".

Déficit accumulé de \$25,126

PRINCEVILLE — La ville de Princeville a enregistré un léger déficit de \$1,861 au terme de l'exercice financier de 1978, portant ainsi le déficit accumulé à \$25,126. Les revenus se sont chiffrés par \$943,924 cependant que les dépenses se sont élevées à \$945,785. La municipalité a une dette obligataire de \$2,252,697.

Six protecteurs de la jeunesse

THETFORD MINES — Le ministère québécois de la Justice vient de désigner quatre personnes de la région de l'Amiante pour le représenter dans le cadre de l'application de la loi 24 sur la protection de la jeunesse. Il s'agit des agents Robert Bourret et Denis Gosselin, de la sûreté municipale de Thetford, du caporal Rémi Poulin, de la Sûreté du Québec, du bureau de Thetford, de Laurent Côté, chef de la police municipale de Disraeli, de M. Paul Lecuyer, entrepreneur en construction de Thetford, et de Mme Noëlla Gamache, secrétaire de l'avocat Maurice Warren, de Thetford.

Un projet OSE en fumée

PERCE — C'est dans le cadre de son programme de solidarité économique (OSE) que le gouvernement du Québec avait subventionné la construction d'un premier bateau de pêche en fibre de verre de 45 pieds, qui a été complètement détruit lors de l'incendie du chantier maritime des Pêcheurs unis Inc., la semaine dernière. Le cordier-casqueur de 45 pieds devait avoir pour port d'attache Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, et servir pour la pêche aux crabes et les espèces de fonds. Sa cale devait avoir une capacité de 30,000 livres.

Sommet économique Rive-sud

LEVIS — Les militants péquistes du comté de Lévis souhaitent que le gouvernement du Québec organise un mini-sommet économique sur le développement de la Rive-sud, d'ici le mois de juin. Selon la résolution adoptée lors du congrès de comté, tous les agents économiques des six comtés de la Rive-sud dont le développement est lié, Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Montmagny devraient y participer. De plus, les congressistes ont souhaité que le gouvernement canadien choisisse Lauzon, plutôt que les provinces de l'Est, pour aménager une cale sèche de 100,000 tonnes, dont la construction est imminente.

Emboutillage de gaz naturel

SAINT-FLAVIEN — C'est en 1979 que la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) amorcera la commercialisation du gaz naturel, en entreprenant l'embouteillage du gaz à ses puits de Saint-Flavien et de Villeroi, comté de Lotbinière. Ce gaz doit être revendu aux consommateurs de la région du Québec métropolitain, par l'entremise de la société GASBEC, selon une entente déjà conclue.

Du bran de scie utile

SAINT-RAYMOND — Un industriel de Saint-Raymond de Portneuf, M. Pierre Frenette, démontre depuis deux ans qu'il est possible d'utiliser avec profit le bran de scie, une matière première qui est trop souvent brûlée ou jetée. Grâce à une subvention d'environ \$60,000 accordée dans le cadre de l'Opération solidarité économique, M. Frenette s'intéresse à la mise en marché d'une gamme de produits tels un nettoyeur à fourrure, de la litière stérilisée pour animaux domestiques, de la poudre à balayer, un absorbant d'huile dans les garages et les usines, ainsi que du remplissage pour bâtons de dynamite.

On ne veut plus de "spoutnik"

CARLETON — La Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie Inc. est heureuse que Via-Rail songe à assurer la liaison Gaspé-Matapédia avec un autorail diesel, mais elle ne veut pas que le "spoutnik" fasse une nouvelle apparition sur ce circuit. On souhaite plutôt l'utilisation de nouveaux véhicules plus confortables et d'atmosphère agréable. La chambre a également informé Via-Rail des dangers qui concernent la correspondance entre les trains Gaspé-Matapédia et celui des Maritimes. Cette attente ne devrait pas excéder 20 minutes, dit-on, et il faudrait s'assurer que les voyageurs seront à l'abri et non pas sur le quai de la gare en attendant leur correspondance.

Saint-Georges de Beauce

Les parcs industriels ont attiré 10 nouvelles industries en 1978

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — En 1978, l'implantation de 10 nouvelles entreprises dans les parcs industriels de Saint-Georges de Beauce, ainsi que des expansions dans 11 industries ont nécessité des investissements se totalisant à \$3,395,000 soit une forte augmentation de \$2,475,000 sur l'année précédente.

Du côté des aides et assistances gouvernementales, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) s'est intéressé à 13 projets pour des subventions se totalisant à \$1,715,000 et le gouvernement du Québec par l'entremise de son ministère de l'Industrie et du Commerce est venu en aide à 11 entreprises pour des subventions totalisant \$3,016,500.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Pierre-André Pomerleau, directeur général au Conseil économique de Beauce, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges-Ouest.

M. Pomerleau a de plus fait savoir qu'un sondage effectué auprès des 85 membres du Conseil économique de Beauce a permis d'apprendre que "94 pour 100 des membres voient dans les activités du Conseil économique de Beauce, une répercussion à court, moyen et long terme pour le développement économique de notre région".

Aussi, que 80 pour 100 des membres sont d'avis que l'approche régionale du développement économique est la plus valable et que 93 pour 100 ont répondu de façon non équivoque et sont d'avis que le Conseil économique de Beauce joue le rôle de promoteur des industries en place et du développement industriel.

Comme l'a mentionné M. Pierre-André Pomerleau, "parmi les remarques que certains membres ont formulées lors du sondage, il ressort une préoccupation importante pour le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, l'organisation du tourisme, ainsi qu'une présence plus importante et plus visible du Conseil économique de Beauce, lorsqu'il s'agit de prendre position sur des sujets, impliquant le développement des industries et de l'économie en général".

Selon M. Pomerleau "le Conseil économique de Beauce se veut être le reflet du dynamisme des Beaucerons et mettra tout en oeuvre afin de poursuivre son développement économique et industriel".

Bâtisses à louer

On a aussi appris qu'en 1978, les parcs industriels de Saint-Georges de Beauce se sont dotés de bâtisses industrielles à louer, ce qui représente une étape importante dans le développement industriel de cette région.

A Ville Saint-Georges-Ouest, l'acquisition et la transformation d'une bâtisse de 11,300 pieds carrés, non active depuis plusieurs mois, se sont avérées un succès immédiat.

En effet, puisque dans cette bâtisse nous retrouvons les compagnies suivantes:

— Les Portes Garaga Ltée qui se spécialise dans la fabrication de portes commerciales et industrielles, dont la fabrication et l'isolation présentent plusieurs aspects d'innovation;

— Murox Construction Inc., qui se spécialise dans la fabrication de bâtisses industrielles dont la conception et l'isolation exclusives, permettent des économies et une sécurité plus avantageuse.

Il y a aussi en place les bureaux de l'architecte Paul Baillargeon et de la compagnie Aspro Ltée dont la spécialité est en équipements pour aspirateurs.

A Ville Saint-Georges, des promoteurs ont élaboré un complexe de bâtiments industriels à louer, dont l'ensemble est original et d'avant-garde dans ce genre de projet.

Cet ensemble de bâtiments industriels aura 60,000 pieds carrés répartis en trois types d'espaces, ce qui permettra d'adapter la superficie aux exigences de l'entreprise.

Présentement, a-t-on appris, un premier module est occupé par la compagnie "Crorak Inc." qui fabrique les "Nose Cone" (déflecteur d'air installé sur les remorques et camions).

Aussi, dès le printemps prochain, on procédera à la construction de ce complexe de bâtiments industriels qui ne manquera pas d'attirer l'attention des Beaucerons et d'industriels de l'extérieur.

Recrutement

De son côté, M. Jean-Denis Poulin, président du Conseil économique de Beauce, a annoncé "qu'au cours des prochaines semaines, le Conseil économique de Beauce entreprendra sa quatrième campagne de recrutement à

laquelle tous les Beaucerons sont invités à participer financièrement".

Après avoir mentionné que le Conseil économique de Beauce compte 85 membres répartis un peu partout dans le secteur de la Beauce et plus particulièrement dans celui de Saint-Georges, M. Jean-Denis Poulin a rappelé que "le développement économique est fonction d'un nombre important d'actions, d'interventions, de situations qui sont souvent hors de notre contrôle".

"C'est pourquoi, dit-il, je crois que la présence et les activités diverses d'un organisme de développement comme celui du Conseil économique de Beauce, permettent de créer un climat dynamique qui favorise l'enthousiasme de notre région; en plus d'appuyer et d'assister plusieurs de nos entreprises et de nos hommes d'affaires dans le développement et l'expansion de nos industries."



La partie centre du parc industriel de Ville Saint-Georges.

LE 8 MARS

JOURNEE DU FRANÇAIS

L'Association nationale des secrétaires (section de Québec) en collaboration avec CAFE* vous invite à faire l'évaluation de votre connaissance du français écrit.

Prenez une heure de votre temps. Inscrivez-vous à notre examen avec questions à choix multiples.

Les résultats seront communiqués personnellement à chacun des participants. L'Office de

la langue française offre les trois premiers prix (\$500-\$250-\$100) et remettra un exemplaire du livre "Le français au bureau" à chaque participant.

Frais d'inscription \$3. - étudiant \$2. Veuillez remplir le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse indiquée.

Dernière chance, inscrivez-vous immédiatement.

Cochez le centre d'examen de votre choix:

L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs, Lévis
Université Laval, Pavillon DeKoninck
Amphithéâtre 2A
Amphithéâtre 1A

Hôtel de Ville de Québec
2, rue Desjardins, Québec

CEGEP Limoilou
1300, St-Amand, Québec

Hôpital du Saint-Sacrement
1050, Chemin Sainte-Foy, Québec

Salle de cours R-3
Pavillon De Rancourt Lemieux

Centre La Laurentine
500, Grande Allée est

Salle Laurentienne
Rez-de-chaussée

*Cours autodidactique de français écrit, Université de Montréal

NOM: _____

ADRESSE: _____

TEL. RES. _____ BUR. _____

EMPLOYEUR _____

ADRESSE _____

Retourner à: Mlle Marlène Mathieu

Dupuis, Côté & Associés

Ingénieurs conseils

1057, avenue des Érables

Québec, G1R 2N1

Chèque joint \$ _____

Payé à l'ordre de l'Association nationale des Secrétaires (section de Québec)

HITACHI

SOLOE

D'HIVERTESSSEMENT

Luminari

GT-911
TELECOULEUR
PORTATIF
TRANSISTORISE
A ECRAN DE 20"

Coffret tout bois fini
noyer. Doté de la
Coloration intégrale
luminari II, tube-écran
à lentille de focalisation
supplémentaire, châssis tout-transistors
Hitachi, réglage fin pré-
justé VHF, commande C.A.F. pour
mise au point automatique, syn-
taxisateur UHF à détente avec 70
positions.

GARANTIE DE 3 ANS
SUR PIÈCES ET
MAIN-D'OEUVRE

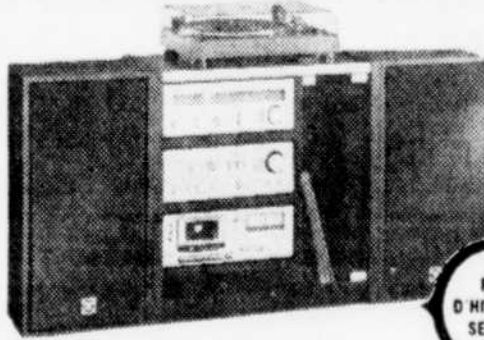
(5 ANS TRANSISTORS)

GARANTIE:
3 ANS SUR PIÈCES
ET MAIN-D'OEUVRE

BONNES
CONDITIONS
DE PAIEMENT
SUR PLACE



TOUTE
GRANDEUR
DE 13" à 20"



Le Monte Carlo FT270/AA270 fait
preuve que le son et la qualité
ne coûtent pas nécessairement cher.
• Cabinet et lecteur enregistreur optionnels.

Le Monte Carlo:
— un amplificateur d'une puissance de 25 watts RMS par canal
— syntaxisateur stéréo AM/FM avec
indicateurs de syntonisation
— table tournante semi-automatique 2
vitesses, entraînement par courroie
(cartouche comprise) pour meilleure
reproduction du son
— un système de haut-parleurs à 3 voies.

\$849

TéléVision R.P. INC.

(PARADIS T.V. SERVICE)

2501, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Québec - 527-6498

VENTE — SERVICE

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon



Le lac William est lui aussi fort pollué.

Démarches en vue de hâter la dépollution de la Bécancour, de sa source au lac William

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Des groupes sportifs et socio-économiques de la région de l'Amiante mènent une action concertée, en vue de hâter la dépollution de la rivière Bécancour sur une distance de 25 milles, soit depuis le lac Bécancour où elle prend sa source jusqu'au lac William, à Saint-Ferdinand d'Halifax. Les travaux nécessiteraient des investissements de près de \$10 millions.

Le comité responsable du projet regroupe des représentants des Chambres de commerce de Thetford Mines et de Black Lake, de l'Association de chasse et de pêche de Thetford, et des

associations des centres de villégiature des lacs Bécancour, William et Joseph.

La formation de ce comité d'action survient au moment où le ministère québécois de l'Environnement s'apprête à investir des sommes considérables pour dépolluer les cours d'eau au Québec.

Dans un premier temps, les responsables espèrent recueillir une pétition de 12.000 signatures de citoyens de la région pour appuyer un mémoire qui sera présenté prochainement au ministre Marcel Léger.

Déjà, il est acquis que pour dépolluer la rivière Bécancour, il faudra relocaliser le dépôt de la ville de

Thetford qui contamine le lac Bécancour, construire un égout collecteur auquel les municipalités, exploitations minières et industries seraient branchées, et construire une usine d'épuration.

A long terme, les responsables du projet envisagent l'ensemencement du cours d'eau, l'aménagement d'espaces verts et la construction de murs de soutènement.

Actuellement, les villes de Thetford et de Black Lake déversent leurs eaux usées dans la rivière Bécancour, tributaire du lac William. Les 38.000 personnes localisées dans le bassin de drainage du lac William sont concentrées principalement dans ces deux centres urbains.

Regroupement scolaire accepté dans Portneuf

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Déblocage important au niveau scolaire dans la région de Portneuf. Après plusieurs années d'hésitation les commissaires du territoire ont finalement reconnu et accepté le principe du regroupement des niveaux élémentaire et secondaire. Et à cette fin, ils ont convenu de procéder à la formation d'un comité pour étudier les diverses hypothèses de regroupement possible.

C'est lors de l'assemblée régulière du mois de février de la Commission scolaire régionale Tardivel que cette importante décision pour l'avenir de l'éducation dans Portneuf a été prise.

Malgré tout, on constate que c'est avec prudence que les commissaires ont franchi cette étape, découlant de la publication du livre vert, alors que la résolution présentée a été adoptée sur division. Il faut dire, toutefois, que l'attitude de l'ensemble des commissaires régionaux a évolué, si on considère qu'antérieurement ceux-ci s'étaient prononcés pour une intégration

par secteur, précédant et mettant ainsi de côté toute étude possible sur les autres hypothèses éventuelles en la matière.

Aujourd'hui, le principe du regroupement, sans en fixer la forme, permet donc de procéder à une étude sérieuse de la question, ce qui favorisera la prise d'une décision en toute connaissance de cause.

La composition du comité pour étudier l'ensemble de la question n'a pas été annoncée. On sait toutefois que les commissions scolaires locales Portneuf, Mgr Vachon et Grandbois ainsi que la régionale Tardivel y seront représentées. C'est au cours d'une rencontre prévue pour le 7 mars prochain que sera définie la composition du dit comité, son mandat ainsi que sa politique de fonctionnement.

Dans les milieux scolaires on espère que tous les agents d'éducation du territoire pourront participer ou tout au moins se faire entendre à l'intérieur du processus de fonctionnement qui sera adopté. On obtiendra réponse à cette question de participation le 14 mars, alors que sera officiel-

lement annoncée lors de l'assemblée régulière de la Tardivel, la composition du comité, ses modalités de fonctionnement ainsi que son mandat.

Rappelons que la décision première des commissaires régionaux préco-

nisait l'intégration par secteur des niveaux élémentaires et secondaires. Pareil fonctionnement aurait découlé de l'existence de trois commissions scolaires au niveau du territoire. Une telle politique de fonctionnement aurait résulté en des commissions scoli-

res d'environ 1.500 élèves dans le secteur ouest, de 2.300 dans la partie nord et de 3.700 dans la partie centre du comté.

Aucune étude n'ayant permis d'é-

tablir que cette intégration préconisée était la solution pour la région de Portneuf, les commissaires ont donc réajusté leur tir compte tenu de l'importance de la décision à prendre, laquelle doit être prise avec toutes les données nécessaires disponibles.

Ville Sainte-Marie adopte un budget équilibré de \$2,101,104, pour 1979

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Pour l'exercice financier 1979, le conseil municipal de Ville Sainte-Marie de Beauce a adopté un budget équilibré de \$2,101,104, avec une évaluation imposable se totalisant à \$62,182,367.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Jean-Louis Daigle, trésorier, à Ville Sainte-Marie de Beauce, a révélé que le taux de taxation a été complètement changé, suite à la fusion de l'ex-paroisse et de l'ex-village de Sainte-Marie, approuvé par le ministère des Affaires municipales, en date du 15 avril dernier.

Il en résulte, dit-il, que pour d'anciens propriétaires les taxes baisseront, alors que pour d'autres il y aura une légère hausse soit d'environ \$24 pour un contribuable dont ses propriétés sont évaluées à \$20,100.

A la suite de ces changements, les différents taux de taxation à Ville Sainte-Marie de Beauce, ont été fixés comme suit:

Taxe foncière générale \$0.20 du \$100 d'évaluation imposable, taxe foncière générale spéciale \$0.32, taxe d'aqueduc pour le service de la dette

(secteur de l'ex-village) \$0.56, taxe spéciale aqueduc pour le service de la dette (secteur du Domaine) \$0.75, puis taxe spéciale pour le déficit \$0.05 du \$100 d'évaluation imposable.

De plus, il en coûtera un montant de \$35 annuellement pour la compensation au réseau d'aqueduc, \$10 pour le service des égouts, et \$22 pour le service des ordures ménagères.

Avec une évaluation imposable de \$62,182,367 les différents taux de taxation rapporteront \$905,139, les compensations pour taxes \$68,000, les services rendus \$211,604, les revenus de sources locales \$50,000, l'appropriation du

surplus \$64,928 et les subventions gouvernementales \$792,928.

Au chapitre des dépenses, la ville de Sainte-Marie dépensera \$388,062 pour l'administration générale, \$109,080 pour la sécurité publique, \$247,525 pour le transport routier, \$171,450 pour l'hygiène du milieu, \$59,600 pour l'urbanisme et les promotions industrielles, \$296,344 pour les loisirs, \$79,500 pour ses édifices, \$85,400 pour ses véhicules, \$87,190 en immobilisations, \$35,460 dans un programme de lutte au chômage, \$501,260 pour le service de la dette, \$13,233 en appropriation de déficit et \$27,000 dans d'autres dépenses.

Résultats d'hier, au tournoi hockey midget

SAINT-MARIE — Les résultats d'hier soir, au 9e tournoi provincial midget "Baronet" qui se dispute à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, et cela jusqu'à dimanche soir prochain.

sont les suivants: Centre Sainte-Foy 4, Saint-Nicolas 3; Centre Sainte-Foy (3) 1, Charlesbourg (Jean-Talbot) 3; Limoulu Castors 4, Beauceville 1; FIC Limoulu 1, Charlesbourg (Bourassa) 4; Pont-Rouge 1, Lac-Échemin 2.

Le calendrier des rencontres d'aujourd'hui est le suivant: 17h30 — Sainte-Foy (Saint-Louis-France) vs Saint-Raymond; 18h30 — Sainte-Foy (La Colline) vs Saint-David; 19h30 — FIC Limoulu ou Charlesbourg (Bourassa) vs Saint-Joseph; 20h30 — Pont-Rouge ou Lac-Échemin vs Donnacona; 21h30 — Montmagny vs Plessisville.

AVIS DU DÉPUTÉ DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle général de perception de la Ville de La Pocatière pour l'année 1979, comprenant les taxes foncières, taxes locataires, taxes d'illaires, taxes sur les maisons, taxes de cueillette des vidanges, taxes sur les institutions et maisons d'enseignement, a été complété et est déposé à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures à douze heures et de treize heures à dix-sept heures, du 1er au 15 mars 1979.

AVIS PUBLIC est aussi donné que je procéderai à l'envoi des comptes de taxes dans les soixante jours suivant le présent avis.

DOÑNE À VILLE DE LA POCATIERE
C-26 JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 1979

JEAN-PAUL MERCIER, trésorier
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCATIERE
C-26 de Kamouraska
C-26 120

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

Avis aux soumissionnaires

PROJETS

(a) Réfection de divers toits (procédé à froid) b/c Mont Apica, P.Q.
Dossier: MA 969 10
(b) Application par hélicoptère d'herbicide, b/c Valcartier, P.Q.
Dossier: VR 962 10
(c) Réparations de murs de pierre endroits divers de la ville de Québec, P.Q.
Dossier: VR 963 10

La date limite de réception des soumissions pour les projets mentionnés ci-dessus a été prolongée à 3h00 p.m. heure avancée de l'Est.

pour (a) et (b) ci-dessus:

LE MERCREDI 2 MAI 1979

pour (b) ci-dessus:

LE JEUDI 3 MAI 1979

pour (c) ci-dessus:

LE VENDREDI 4 MAI 1979

W.J. Mulock, Secrétaire

Construction de Défense (1951)

Limites

2223, Promenade Riverside

12e étage, Immeuble SBI

Ottawa, Ontario

K1A 0K3

CITÉ DE SILLERY

APPEL D'OFFRES

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de deux (2) automobiles pour le Service de la Police.

On peut se procurer les formules de soumissions et autres documents au bureau du service des achats, à l'Hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire.

Chaque soumission devra être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la fourniture de deux automobiles".

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 14:00 heures, le vendredi 16 mars 1979, et seront ouvertes publiquement le même jour en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery, à compter de 14:00 heures.

La Cité de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier de la Cité
Georges Gravel, ing., a.g.

SILLERY, 20 février 1979.

Viscount No 1.
Au moins 30% plus douce
que Médaillon.



La cigarette la plus douce au pays.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg., nicotine 0.07 mg.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

dans nos régions

Projet de l'Hydro dans Charlevoix

BAIE-SAINT-PAUL — Le projet d'aménagement d'une centrale électrique à accumulation par pompage au lac Louis, à une trentaine de milles au nord de Baie-Saint-Paul, n'est pas considéré comme prioritaire par l'Hydro-Québec. Un projet, pour le même type d'aménagement au lac Delanay, dans le comté de Portneuf, serait plus élaboré. C'est ce qu'on laisse entendre à l'Hydro-Québec, en mentionnant que le projet de Charlevoix n'est pas encore complet, alors que celui de Portneuf est sur le point d'être déposé au conseil d'administration de la compagnie. L'élaboration du projet du lac Louis aurait subi quelques retards en cours de route, en raison de certaines difficultés techniques qu'il a fallu résoudre.

Branle-bas chez les femmes

THETFORD MINES — Les associations féminines de la région de l'Amiante sont invitées à participer à un colloque qui se tiendra le samedi 10 mars, à l'école polyvalente de Thetford Mines, pour étudier en profondeur la brochure du Conseil du statut de la femme "Pour les Québécoises: égalité et indépendance".

Déficit accumulé de \$25,126

PRINCEVILLE — La ville de Princeville a enregistré un léger déficit de \$1,861 au terme de l'exercice financier de 1978, portant ainsi le déficit accumulé à \$25,126. Les revenus se sont chiffrés par \$943,924 cependant que les dépenses se sont élevées à \$945,785. La municipalité a une dette obligataire de \$2,252,697.

Six protecteurs de la jeunesse

THETFORD MINES — Le ministère québécois de la Justice vient de désigner quatre personnes de la région de l'Amiante pour le représenter dans le cadre de l'application de la loi 24 sur la protection de la jeunesse. Il s'agit des agents Robert Bourret et Denis Gosselin, de la sûreté municipale de Thetford, du caporal Rémi Poulin, de la Sûreté du Québec, du bureau de Thetford, de Laurent Côté, chef de la police municipale de Disraeli, de M. Paul Lecuyer, entrepreneur en construction de Thetford, et de Mme Noëlla Gamache, secrétaire de l'avocat Maurice Warren, de Thetford.

Un projet OSE en fumée

PERCE — C'est dans le cadre de son programme de solidarité économique (OSE) que le gouvernement du Québec avait subventionné la construction d'un premier bateau de pêche en fibre de verre de 45 pieds, qui a été complètement détruit lors de l'incendie du chantier maritime des Pêcheurs unis Inc., la semaine dernière. Le cordier-caseyeur de 45 pieds devait avoir pour port d'attache Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, et servir pour la pêche aux crabes et les espèces de fonds. Sa cale devait avoir une capacité de 30,000 livres.

Sommet économique Rive-sud

LEVIS — Les militants péquistes du comté de Lévis souhaitent que le gouvernement du Québec organise un mini-sommet économique sur le développement de la Rive-sud, d'ici le mois de juin. Selon la résolution adoptée lors du congrès de comté, tous les agents économiques des six comtés de la Rive-sud dont le développement est lié, Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Montmagny devraient y participer. De plus, les congressistes ont souhaité que le gouvernement canadien choisisse Lauzon, plutôt que les provinces de l'Est, pour aménager une cale sèche de 100,000 tonnes, dont la construction est imminente.

Embouteillage de gaz naturel

SAINT-FLAVIEN — C'est en 1979 que la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) amorcera la commercialisation du gaz naturel, en entreprenant l'embouteillage du gaz à ses puits de Saint-Flavien et de Villeroi, comté de Lotbinière. Ce gaz doit être revendu aux consommateurs de la région du Québec métropolitain, par l'entremise de la société GASBEC, selon une entente déjà conclue.

Du bran de scie utile

SAINT-RAYMOND — Un industriel de Saint-Raymond de Portneuf, M. Pierre Frenette, démontre depuis deux ans qu'il est possible d'utiliser avec profit le bran de scie, une matière première qui est trop souvent brûlée ou jetée. Grâce à une subvention d'environ \$60,000 accordée dans le cadre de l'Opération solidarité économique, M. Frenette s'intéresse à la mise en marché d'une gamme de produits tels un nettoyeur à fourrure, de la litière stérilisée pour animaux domestiques, de la poudre à balayer, un absorbant d'huile dans les garages et les usines, ainsi que du remplissage pour bâtons de dynamite.

On ne veut plus de "spoutnik"

CARLETON — La Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie Inc. est heureuse que Via-Rail songe à assurer la liaison Gaspé-Matapédia avec un autorail diesel, mais elle ne veut pas que le "spoutnik" fasse une nouvelle apparition sur ce circuit. On souhaite plutôt l'utilisation de nouveaux véhicules plus confortables et d'atmosphère agréable. La chambre a également informé Via-Rail des dangers qui concernent la correspondance entre les trains Gaspé-Matapédia et celui des Maritimes. Cette attente ne devrait pas excéder 20 minutes, dit-on, et il faudrait s'assurer que les voyageurs seront à l'abri et non pas sur le quai de la gare en attendant leur correspondance.

Saint-Georges de Beauce

Les parcs industriels ont attiré 10 nouvelles industries en 1978

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — En 1978, l'implantation de 10 nouvelles entreprises dans les parcs industriels de Saint-Georges de Beauce, ainsi que des expansions dans 11 industries ont nécessité des investissements se totalisant à \$3,395,000 soit une forte augmentation de \$2,475,000 sur l'année précédente.

Du côté des aides et assistances gouvernementales, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) s'est intéressé à 13 projets pour des subventions se totalisant à \$1,715,000 et le gouvernement du Québec par l'entremise de son ministère de l'Industrie et du Commerce est venu en aide à 11 entreprises pour des subventions totalisant \$3,016,500.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Pierre-André Pomerleau, directeur général au Conseil économique de Beauce, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges-Ouest.

M. Pomerleau a de plus fait savoir qu'un sondage effectué auprès des 85 membres du Conseil économique de Beauce a permis d'apprendre que "94 pour 100 des membres voient dans les activités du Conseil économique de Beauce, une répercussion à court, moyen et long terme pour le développement économique de notre région".

Aussi, que 80 pour 100 des membres sont d'avis que l'approche régionale du développement économique est la plus valable et que 93 pour 100 ont répondu de façon non équivoque et sont d'avis que le Conseil économique de Beauce joue le rôle de promoteur des industries en place et du développement industriel.

Comme l'a mentionné M. Pierre-André Pomerleau, "parmi les remarques que certains membres ont formulées lors du sondage, il ressort une préoccupation importante pour le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, l'organisation du tourisme, ainsi qu'une présence plus importante et plus visible du Conseil économique de Beauce, lorsqu'il s'agit de prendre position sur des sujets, impliquant le développement des industries et de l'économie en général".

Selon M. Pomerleau "le Conseil économique de Beauce se veut être le reflet du dynamisme des Beaucerons et mettra tout en oeuvre afin de poursuivre son développement économique et industriel".

Bâtisses à louer

On a aussi appris qu'en 1978, les parcs industriels de Saint-Georges de Beauce se sont dotés de bâtisses industrielles à louer, ce qui représente une étape importante dans le développement industriel de cette région.

A Ville Saint-Georges-Ouest, l'acquisition et la transformation d'une bâtisse de 11,300 pieds carrés, non active depuis plusieurs mois, se sont avérées un succès immédiat.

En effet, puisque dans cette bâtisse nous retrouvons les compagnies suivantes:

— Les Portes Garaga Ltée qui se spécialisent dans la fabrication de portes commerciales et industrielles, dont la fabrication et l'isolation présentent plusieurs aspects d'innovation;

— Murox Construction Inc., qui se spécialise dans la fabrication de bâtisses industrielles dont la conception et l'isolation exclusives, permettent des économies et une sécurité plus avantageuse.

Il y a aussi en place les bureaux de l'architecte Paul Baillargeon et de la compagnie Aspro Ltée dont la spécialité est en équipements pour aspirateurs.

A Ville Saint-Georges, des promoteurs ont élaboré un complexe de bâtiments industriels à louer, dont l'ensemble est original et d'avant-garde dans ce genre de projet.

Cet ensemble de bâtiments industriels aura 60,000 pieds carrés répartis en trois types d'espaces, ce qui permettra d'adapter la superficie aux exigences de l'entreprise.

Présentement, a-t-on appris, un premier module est occupé par la compagnie "Crorak Inc." qui fabrique les "Nose Cone" (déflecteur d'air installé sur les remorques et camions).

Aussi, dès le printemps prochain, on procédera à la construction de ce complexe de bâtiments industriels qui ne manquera pas d'attirer l'attention des Beaucerons et d'industriels de l'extérieur.

Recrutement

De son côté, M. Jean-Denis Poulin, président du Conseil économique de Beauce, a annoncé "qu'au cours des prochaines semaines, le Conseil économique de Beauce entreprendra sa quatrième campagne de recrutement à

laquelle tous les Beaucerons sont invités à participer financièrement".

Après avoir mentionné que le Conseil économique de Beauce compte 85 membres répartis un peu partout dans le secteur de la Beauce et plus particulièrement dans celui de Saint-Georges, M. Jean-Denis Poulin a rappelé que "le développement économique est fonction d'un nombre important d'actions, d'interventions, de situations qui sont souvent hors de notre contrôle".

"C'est pourquoi, dit-il, je crois que la présence et les activités diverses d'un organisme de développement comme celui du Conseil économique de Beauce, permettent de créer un climat dynamique qui favorise l'enthousiasme de notre région; en plus d'appuyer et d'assister plusieurs de nos entreprises et de nos hommes d'affaires dans le développement et l'expansion de nos industries."



La partie centre du parc industriel de Ville Saint-Georges.

LE 8 MARS

JOURNEE DU FRANÇAIS

L'Association nationale des secrétaires (section de Québec) en collaboration avec CAFE* vous invite à faire l'évaluation de votre connaissance du français écrit.

Prenez une heure de votre temps. Inscrivez-vous à notre examen avec questions à choix multiples.

Les résultats seront communiqués personnellement à chacun des participants. L'Office de

la langue française offre les trois premiers prix (\$500-\$250-\$100) et remettra un exemplaire du livre "Le français au bureau" à chaque participant.

Frais d'inscription \$3. - étudiant \$2. Veuillez remplir le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse indiquée.

Dernière chance, inscrivez-vous immédiatement.

Cochez le centre d'examen de votre choix:
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs, Lévis
Université Laval, Pavillon DeKoninck
Amphithéâtre 2A
Amphithéâtre 1A

Hôtel de Ville de Québec
2, rue Desjardins, Québec

CEGEP Limoilou
1300, Be-Avenue, Québec
Amphithéâtre 1101-1106

Hôpital du Saint-Sacrement
1050, Chemin Sainte-Foy, Québec
Salle de cours R-3

Pavillon De René-Lévesque
Groupe La Laurentienne
500, Grande Allée est
Salle Laurentienne
Rez-de-chaussée

* Cours axodidactique de français écrit, Université de Montréal

13h ☐
14h ☐
11h30 ☐
19h30 ☐
15h ☐
10h ☐
11h ☐
13h ☐
10h ☐
14h ☐

NOM: _____
ADRESSE: _____
TEL. RES. _____ BUR _____
EMPLOYEUR _____
ADRESSE _____

Retourner à: Mlle Marlène Mathieu
Dupuis, Côté & Associés
Ingénieurs conseils
1057, avenue des Érables
Québec, G1R 2N1
Chèque joint \$
Payé à l'ordre de l'Association nationale des Secrétaires
(section de Québec)

HITACHI

SOLOE

D'HIVERTESSSEMENT

Luminar I

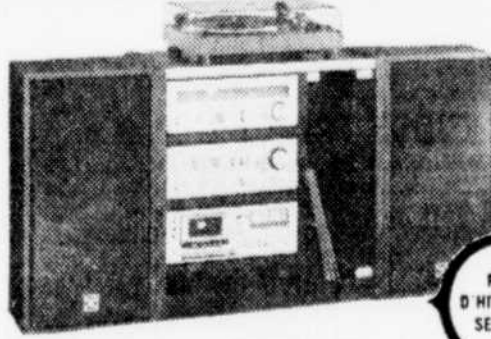
CT-911
TELECOULEUR
PORTATIF
TRANSISTORISE
A ECRAN DE 20"

Coffret tout bois fini
noyer. Doté de la
Coloration intégrale
luminar II, tube-écran
à lentille de focalisation
supplémentaire, châssis tout-transistors Hitachi, réglage fin pré-justé VHF, commande C.A.F. pour mise au point automatique, synchronisateur UHF à détente avec 70 positions.

GARANTIE DE 3 ANS
SUR PIÈCES ET
MAIN-D'OEUVRE (5 ANS TRANSISTORS)



TOUTE
GRANDEUR
DE 13" à 20"



Le Monte Carlo FT270/AA270 fait preuve que le son et la qualité ne coûtent pas nécessairement cher.
• Cabinet et lecteur enregistreur optionnels.
Le Monte Carlo:
— un amplificateur d'une puissance de 25 watts RMS par canal
— synchronisateur stéréo AM/FM avec indicateurs de synchronisation
— table tournante semi-automatique 2 vitesses, entraînement par courroie (cartouche comprise) pour meilleure reproduction du son
— un système de haut-parleurs à 3 voies.

\$849

TéléVision R.P.C.

(PARADIS T.V. SERVICE)

2501, boul. Pere-Lelièvre, Duberger, Québec - 527-6498

VENTE — SERVICE

BONNES
CONDITIONS
DE PAIEMENT
SUR PLACE



Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Le lac William est lui aussi fort pollué.

Démarches en vue de hâter la dépollution de la Bécancour, de sa source au lac William

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Des groupements sportifs et socio-économiques de la région de l'Amiante mènent une action concertée, en vue de hâter la dépollution de la rivière Bécancour sur une distance de 25 milles, soit depuis le lac Bécancour où elle prend sa source jusqu'au lac William, à Saint-Ferdinand d'Halifax. Les travaux nécessiteraient des investissements de près de \$10 millions.

Le comité responsable du projet regroupe des représentants des Chambres de commerce de Thetford Mines et de Black Lake, de l'Association de chasse et de pêche de Thetford, et des

associations des centres de villégiature des lacs Bécancour, William et Joseph.

La formation de ce comité d'action survient au moment où le ministère québécois de l'Environnement s'apprête à investir des sommes considérables pour dépolluer les cours d'eau au Québec.

Dans un premier temps, les responsables espèrent recueillir une pétition de 12.000 signatures de citoyens de la région pour appuyer un mémoire qui sera présenté prochainement au ministre Marcel Léger.

Déjà, il est acquis que pour dépolluer la rivière Bécancour, il faudra relocaliser le dépôt de la ville de

Thetford qui contamine le lac Bécancour, construire un égout collecteur auquel les municipalités, exploitations minières et industries seraient branchées, et construire une usine d'épuration.

A long terme, les responsables du projet envisagent l'ensemencement du cours d'eau, l'aménagement d'espaces verts et la construction de murs de soutènement.

Actuellement, les villes de Thetford et de Black Lake déversent leurs eaux usées dans la rivière Bécancour, tributaire du lac William. Les 38.000 personnes localisées dans le bassin de drainage du lac William sont concentrées principalement dans ces deux centres urbains.

La Côte-du-Sud s'objecte à son intégration dans l'association touristique régionale de Québec

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Ça n'a pas de sens d'intégrer la Côte-du-Sud, de Saint-Michel de Bellechasse à Saint-André de Kamouraska, dans l'Association touristique régionale de Québec.

Telle a été, selon les dirigeants de la Chambre de commerce de Montmagny, la réaction des maires et des représentants des organismes socio-

économiques de cette région, qui ont participé ces jours derniers, à Montmagny, à une réunion d'information sur les associations touristiques régionales préconisées par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

À la demande de la chambre et du Conseil économique de Montmagny, un agent de développement du ministère, M. Guy Groleau, est venu apporter des précisions sur la "création sur pa-

pier", par le ministère lui-même, de 18 associations régionales, pour couvrir l'ensemble du Québec.

Intégration à Québec

Et dans cette planification structurée de l'économie touristique, le représentant du ministère a appris aux gens de Montmagny, L'Islet et Kamouraska, qu'on les avait classés

dans la région no 4, ou dans l'Association régionale de Québec.

On a ainsi également appris que cette régionalisation touristique ne concordait pas avec la région administrative 03 de Québec, puisque l'on en avait détaché des associations différentes et autonomes, pour les territoires de Charlevoix et de Beauce-Appalaches.

Sans consultation

Dans toute cette histoire des associations touristiques régionales, le président de la Chambre de commerce de Montmagny, M. Georges Pelletier, a souligné hier au SOLEIL que ce que l'on déplorait surtout, c'était que les décisions ont été prises sans consultation du milieu.

Ce n'est que depuis quelques mois que la chambre a été informée de la création de ces associations régionales, a-t-il signalé.

Et cela, bien que la Chambre de commerce de Montmagny se soit toujours préoccupée activement de promotion touristique, comme le prouve le fait que la chambre administre le parc provincial de camping de Montmagny, ce qui constitue un précédent au Québec.

"On a su ça, la création des associations touristiques régionales, quand des officiers du ministère du Tourisme nous ont informés que nous devions désormais passer par l'Association touristique de Québec, pour obtenir la subvention annuelle nécessaire à l'opération de notre kiosque d'information touristique de Montmagny", ont précisé les porte-parole de la Chambre de commerce.

Toujours selon cet organisme, c'est donc sans considération des particularités géographiques, touristiques et

historiques propres à la Côte-du-Sud, que cette région a été intégrée à celle de Québec.

"On n'a pas tenu compte de notre spécificité, selon le jargon du ministère", a notamment remarqué M. Pelletier.

Région autonome

C'est pourquoi, de son côté, et comme on prévoit que vont le faire d'autres municipalités et organismes du milieu, la Chambre de commerce de Montmagny entend revendiquer pour la Côte-du-Sud, dont le territoire s'étend de Saint-Michel à Kamouraska, une désignation et une reconnaissance comme entité distincte et autonome, sous l'appellation de "Région touristique de la Côte-du-Sud".

"Notre mariage forcé avec le centre urbain de Québec ne fera pas longues noces", a-t-on observé. Il y a trop d'intérêts divergents à concilier. Il ne peut qu'en résulter un oubli complet du développement touristique de la Côte-du-Sud.

Dans les circonstances, comme les maires de plusieurs municipalités s'y sont montrés favorables, la chambre de Montmagny préconise une nouvelle rencontre des organismes du milieu intéressés au développement touristique, en vue de donner suite aux revendications et à la formation d'une association touristique régionale séparée de celle de Québec.

Montmagny ne devra plus attendre pour réparer le toit de sa patinoire

MONTMAGNY — Face à une convocation en cour de justice, le 5 mars, et une menace de fermeture sous scellés de l'aréna local, la ville de Montmagny ne pourra plus retarder des travaux qui lui sont imposés par le ministère du Travail pour une protection adéquate du toit de cette patinoire.

C'est ce qu'a précisé le maire, le Dr Cajetan Gauthier, en annonçant hier l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$60.000 destiné à couvrir la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires à cette réparation.

M. Gauthier a expliqué qu'on exigeait que le toit de l'aréna soit pourvu d'une peinture de polyuréthane assurant une protection contre le feu d'une durée minimum de dix minutes.

Le ministère nous a montré cette

fois des dents de tigre", a remarqué le maire Gauthier, en rappelant qu'on étirait le temps depuis nombre d'années, au sujet de ces travaux qui sont toujours restés en plan.

Comparution en justice

Mais il faudra maintenant réagir, car le maire et le gérant municipal, M. Jean-Marie Déom, devront comparaître en cour de justice, lundi matin, le 5 mars, pour prendre arrangement sur l'exécution de ces travaux, et peut-être même faire face à une amende imposée à la ville.

Mais, de toute façon, on ne s'en fait pas trop! M. Déom a retracé que la première ordonnance du ministère du Travail, relativement à ces travaux de projection contre le feu du toit de l'aréna local, remontait au 5 juin 1972.

soit bientôt à près de sept ans. C'est toujours ça de gagné!

Etirer jusqu'à l'été!

Toutefois, le maire et le gérant municipal de Montmagny espèrent obtenir encore un dernier délai. Ils veulent étirer l'exécution des travaux jusqu'à l'été prochain. "Ce serait dommage qu'on nous oblige à fermer l'aréna en pleine période d'opération", a commenté le Dr Gauthier.

C'est ce qu'on se propose de discuter en cour, lundi matin. A cette

fin, on invoquera l'argument que les autorités gouvernementales ont accepté les travaux de réfection de l'aréna, qui ont été faits en 1972.

D'autre part, les porte-parole de la municipalité de Montmagny n'ont pas manqué de souligner que le seul fait que le ministère du Travail ait tant tardé à donner suite à ses menaces de fermer l'aréna, si la réfection du toit n'était pas entreprise, constitue une admission implicite que la situation de danger de feu n'était pas si grave, et qu'il n'y a pas urgence à y remédier.

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCATIÈRE
COMITÉ DE KAMOURASKA

AVIS DU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle général de perception de la Ville de La Pocatière pour l'année 1979, comprenant les taxes foncières, taxes locataires, taxes d'affaires, taxes sur les maisons mobiles, taxes de cueillette des végétaux, taxes sur les institutions et maisons d'enseignement, a été complété et est déposé à mon bureau en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures à douze heures et de treize heures trente à dix-sept heures 05, à 12h et 13h30 à 17h.

AVIS PUBLIC est aussi donné que je procéderai à l'envoi des comptes de taxes dans les soixante jours suivant le présent avis.

DONNE À VILLE DE LA POCATIÈRE
LE 26e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER
1979.

JEAN PAUL MERCIER, trésorier
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCATIÈRE
Comité de Kamouraska
G0R 1Z0

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE Avis aux soumissionnaires

PROJETS:

(a) Réfection de divers toits (procédé à froid) b/c Mont Apica, P.Q.
Dossier: MA 960 10

(b) Application par hélicoptère d'herbicide) b/c Valcartier, P.Q.
Dossier: VR 962 10

(c) Réparations de murs de pierre enduits divers de la ville de Québec, P.Q.
Dossier: VR 963 10

La date limite de réception des soumissions pour les projets mentionnés ci-dessus a été prolongée à 3h00 p.m., heure avancée de l'Est.

pour (a) ci-dessus:
LE MERCREDI 2 MAI 1979
pour (b) ci-dessus:
LE JEUDI 3 MAI 1979

pour (c) ci-dessus:
LE VENDREDI 4 MAI 1979
W.J. Mulock, Secrétaire
Construction de Défense (1951)
Limitee

2323, Promenade Riverside
12e étage, Immeuble SBI
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Une publicité bien pensée,
c'est de l'argent bien placé!

CITÉ DE SILLERY

APPEL D'OFFRES

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de deux (2) automobiles pour le Service de la Police.

On peut se procurer les formules de soumissions et autres documents au bureau du service des achats, à l'Hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire.

Chaque soumission devra être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la fourniture de deux automobiles".

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 14:00 heures, le vendredi 16 mars 1979, et seront ouvertes publiquement le même jour en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery, à compter de 14:00 heures.

La Cité de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier de la Cité
Georges Gravel, ing., a.g.

SILLERY, 20 février 1979.

Viscount No 1.
Au moins 30% plus douce
que Médaillon.



La cigarette la plus douce au pays.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg., nicotine 0.07 mg.